

20 jan 2017 -15:29

Appartient à Conseil des ministres du 20 janvier 2017

Entrée en vigueur de la prolongation du stage d'attente pour indemnités d'incapacité de travail

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant la date d'entrée en vigueur de la prolongation du stage d'attente pour les indemnités d'incapacité de travail.

La loi permet la prolongation du stage d'attente pour les indemnités d'incapacité de travail de 6 mois jusqu'à 12 mois. La date d'entrée en vigueur de cette prolongation est fixée au 1er avril 2017.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal fixant la date d'entrée en vigueur des articles 154 à 156 et des articles 159 à 168 de la loi programma du 19 décembre 2014

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires
sociales et de la Santé publique
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.deblock.belgium.be>